



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du lundi 9 mai 2016 à Cessange

Présents : Christiane Bourg, Paul Breisch, Marc Dostert, Nico Hirsch, Muriel Kraemer, Nathalie Nilles, Christiane Ries, Patrick Scheuer

Absent : Henri Hamus

1. Enregistrement CD

Les textes de Marc Jeck (historique de la musique mariale luxembourgeoise) seront relus par Georges Hellinghausen, MD et PB. NN a recopié tous les textes luxembourgeois des louanges mariales. Les textes luxembourgeois seront relus par Jeff Baden (ami de PS). Les textes français seront relus par MK.

Marc Jeck exprime le souhait d'ajouter *Oh Mamm*, *Léif Mamm* et *Léif Mamm* au programme de l'enregistrement. Le comité décide de supprimer la version chantée de *Klagt im Leid*, afin de ne pas trop dépasser le temps d'enregistrement prévu.

NN a préparé une préface. Le photographe nous a fait parvenir deux photos pouvant être reprises pour le CD. On convient de remanier l'une de ces photos afin d'en faire une photo carrée mettant bien en évidence le chœur et l'autel votif. Le livret du CD comprendra en outre une brève présentation de la Maîtrise et de la Musique Militaire.

Couverture du CD : Jacques Schneider donne son accord d'utiliser une (ou une partie) de ses photos publiées dans le livre *Luxembourg Eng grouss Famill*. NN remarque que l'on prévoit également d'inclure dans le livret une courte description du photographe JS.

Le logo publié à l'occasion du 350^e anniversaire pourra être utilisé au verso du livret. Sur le CD-même on réutilisera la même photo de couverture. On pourra également insérer quelques photos de la Consolatrice dans le texte de Marc Jeck afin d'en alléger la présentation.

Concernant les droits d'auteurs des compositeurs, il faudra se renseigner auprès de la SACEM. NH a demandé un formulaire à remplir. L'imprimerie aura besoin de ces droits d'auteurs avant de lancer l'impression.

Idée de PS : si disponible, une version manuscrite des œuvres pourra donner lieu à des photos à insérer dans le livret.

En ce qui concerne le verso de la boîte du CD, il faudra attendre le contenu complet du CD afin de permettre au graphiste de proposer un verso comprenant les titres, éventuellement les

compositeurs, le minutage, les sponsors, un code barre. Le comité se met d'accord de garder deux bandes latérales bleues (reprenant le bleu du recto) sur un fond blanc, un texte bleu.

PB remarque que suite à l'Octave et aux températures élevées, l'orgue doit absolument être accordé, la Maîtrise propose à la Fabrique d'église de couvrir les frais de l'accord.

PB informe que de nombreuses personnes se renseignent déjà pour le CD, il faudra peut-être prévoir des informations concernant la sortie du CD sur notre site internet, instaurer un bulletin d'information auquel public intéressé pourra souscrire en temps utile. Contre virement d'avance, un CD pourra éventuellement être commandé/réservé. L'organisation détaillée de la vente/réservation sera discutée lors de la prochaine réunion du CA.

2. Organisation des événements de l'été

a) Te Deum 23.6. à 16h30

On n'envisage pas de collaborer avec le Madrigal. MD propose de chanter *O patriae patrona*, un extrait de la messe de PB est également envisageable. Carlo Hommel a composé un *In te Domine Speravi* qui pourra faire partie du programme. Un devis détaillé sera transmis par Renée Schmit à la Fabrique d'église afin de garantir le financement.

b) 25.6. Ordination sacerdotale

MD a une entrevue avec Patrick Muller. On chantera des œuvres de notre répertoire.

c) Messe pour le Pape 3.7. à 18h00

On chantera des œuvres de notre répertoire.

d) Clôture de l'année 9.7. à partir de 17h00

CB met à notre disposition son jardin/carport et demande à la boucherie *Metzlerlei beim Burg* de prévoir le service traiteur (Fierkel um Spiess, Gromperen). Boissons et repas seront offerts par la Maîtrise. Les membres de la Maîtrise feront des salades et desserts.

3. Divers

NN a reçu un courrier reprenant l'accord financier entre Fabrique d'Eglise et Maîtrise. Dans ce même courrier M. Albert Hansen souhaite recevoir un détail annuel des comptes.

Concernant les tenues vestimentaires à porter lors d'événements officiels, la tenue de ville sera exigée dorénavant de la part de tous les membres.

Le CA se réunira de nouveau mercredi, 6 juillet 2016 à 19h30 lors d'un repas au restaurant (a convenir).

Pour le comité

Muriel Kraemer